14 h (HAR) le 24 juillet 2017

Préavis d'adjudication de contrat (PAC) pour la mise à jour des données historiques du modèle ENERGY 2020

L'Office national de l'énergie a cerné un besoin pour la mise à jour des données historiques de son outil de modélisation énergétique, ENERGY 2020, ainsi que la nécessité d'obtenir un nombre ferme d'heures de consultation et de soutien à la modélisation pour son personnel.

Le présent PAC a pour but d'aviser les fournisseurs que l'Office entend attribuer un contrat pour les services indiqués ci-dessus à Systematic Solutions Inc. (ci-après désignée SSI). Le gouvernement souhaite auparavant donner l'occasion à d'autres fournisseurs éventuels de manifester leur intérêt à offrir leurs services et de démontrer qu'ils sont en mesure de satisfaire aux exigences. Pour ce faire, ils doivent déposer un énoncé de capacités avant la fin de la période fixée de 15 jours civils.

Si aucun autre fournisseur éventuel ne dépose, d'ici la date limite indiquée dans le PAC, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées, l'agent de négociation des marchés pourra attribuer le contrat au fournisseur présélectionné.

Définition du besoin

L'Office réalise des projections de l'offre et de la demande d'énergie en plus de publier des rapports de ses analyses périodiquement. Ces projections font partie de son mandat, qui consiste notamment à surveiller les marchés de l'énergie de même qu'à présenter ses perspectives sur l'offre et la demande des principaux produits énergétiques au Canada.

ENERGY 2020 est utilisé pour les analyses de la demande d'énergie et du secteur de l'électricité, dans le rapport sur l'avenir énergétique et d'autres travaux centrés sur la demande. Pour les besoins de la prochaine analyse, il est nécessaire de mettre le modèle à niveau en y intégrant les données énergétiques de 2016 et d'en assurer le soutien continu.

1. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'ils sont en mesure de fournir ce qui suit :

- i. assurer un soutien général à la modélisation ENERGY 2020 : examiner les relations entre les données du modèle, formuler des prévisions et, au besoin, les rectifier, aux fins de l'élaboration de projections de prévisions énergétiques pour les éditions 2017 et 2018 du rapport sur l'avenir énergétique;
- ii. offrir soutien et conseils relativement à la modélisation, plus particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de scénarios ou de politiques et l'analyse au moyen d'ENERGY 2020;

iii. mettre à jour le modèle : y intégrer les principales variables historiques des États-Unis en date de 2016, de même que les meilleures données disponibles ayant été utilisées dans les versions antérieures d'ENERGY 2020;

- iv. mettre à niveau la version du modèle utilisée par l'Office, notamment y intégrer les améliorations que comporte la plus récente version d'ENERGY 2020;
- v. étalonner le modèle de 2016, éliminer les bogues et créer un nouveau scénario de référence;
- vi. former le personnel de l'Office.

2. Accords commerciaux s'appliquant à l'achat

L'achat est assujetti à l'Accord de libre-échange canadien (auparavant, l'Accord sur le commerce intérieur).

3. Justification relative au fournisseur présélectionné

Le modèle est développé par le fournisseur indiqué précédemment, SSI, qui détient les droits de propriété intellectuelle sur le modèle ENERGY 2020 et qui a procédé à des mises à jour semblables chaque année depuis que l'Office a adopté ce modèle en 2006.

4. Exceptions prévues au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception ci-après au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour le contrat aux termes de l'alinéa 6d) : « *les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne* ».

5. Durée du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est d'une durée d'un an à compter de la date d'attribution et est assorti de trois options d'une année.

6. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimative du contrat s'élève à 91 000,00 \$ (TPS/TVH en sus) et chaque option d'une année, à 60 000,00 \$.

14 h (HAR) le 24 juillet 2017

7. Nom et adresse du fournisseur présélectionné

Systematic Solutions Inc. 1519, Heatherwood Trail, Xenia (Ohio) 45385 ÉTATS-UNIS

8. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être parfaitement capables de fournir les services décrits dans le PAC peuvent faire parvenir à la personne-ressource mentionnée dans le présent avis un énoncé de capacités par écrit d'ici la date de clôture. L'énoncé de capacités doit clairement montrer comment le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

9. Date limite pour présenter un énoncé de capacités

La période de dépôt d'un énoncé de capacités prend fin à 14 h (heure des Rocheuses) le lundi 24 juillet 2017.

10. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés par courriel à la personne dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Lorna Kettles Chef de groupe Office national de l'énergie 517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210 Calgary (Alberta) T2R 0A8

Téléphone : 403-471-7924

Courriel: proposals.propositions@neb-one.gc.ca